

RÉFÉRENCES**AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA**

2012 « Les femmes autochtones au Canada : profil statistique d'après le recensement de 2006 », *Affaires autochtones et du Nord Canada*, [En ligne], [www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1331664678840/1331838092221] (10 février 2014).

ASSOCIATION DES FEMMES AUTOCHTONES DU CANADA (AFAC)

2010 « Ce que leurs histoires nous disent : l'initiative de recherche Sœurs par l'esprit », *Association des femmes autochtones du Canada*, [En ligne], [www.nwac.ca/files/reports/2010_NWAC_SIS_Report_FR.pdf] (15 octobre 2013).

BRENNAN, Shannon

2009 « La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes », *Gouvernement du Canada – Juristat*, [En ligne], [www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2011001/article/11439-fra.htm#a1] (20 mai 2014).

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

2014 « Les femmes autochtones disparues et assassinées : un aperçu opérationnel national », *Gendarmerie royale du Canada*, [En ligne], [www.rcmp-grc.gc.ca/pubs/mmaw-faapd-fra.htm] (8 mai 2015).

GILCHRIST, Kristen

2010 « Newsworthy Victims? Exploring Differences in Canadian Local Coverage of Missing/Murdered Aboriginal and White Women », *Feminist Media Studio*, 10, 4 : 373-390.

JACOBS, Beverly et Andrea WILLIAMS

2008 « L'héritage des pensionnats : les femmes autochtones disparues et assassinées », dans Marlene Brant Castellano, Linda Archibald et Mike DeGagné (dir.), *De la vérité à la réconciliation : transformer l'héritage des pensionnats*. Ottawa, Fondation autochtone de guérison : 137-163.

PEARCE, Maryanne

2013 *An Awkward Silence : Missing and Murdered Women and the Canadian Justice System*. Thèse de doctorat. Ottawa, Université d'Ottawa, [En ligne], [www.ruor.uottawa.ca/handle/10393/26299?locale=fr] (23 mars 2014).

⇒ **Sophie Bourgault et Julie Perreault (dir.)**

Le care : éthique féministe actuelle

Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2015, 278 p.

Portés par plusieurs théoriciennes et chercheuses féministes, un renouvellement des travaux sur le soin (*care*) et une réappropriation de ses

problématiques sur le plan éthique, politique et pratique sont observés depuis les années 2000. Dans cette mouvance, la revue *Recherches féministes* publiait l’an dernier un numéro thématique intitulé « L’éthique et la voix des femmes » (Doré et Lambert 2015). Tantôt soupçonnés de relayer une vision différentialiste des sexes (Molinier 2015) et plus tard accusés d’être une catégorie « de référence abstraite, un peu fourre-tout » (Cresson 2011 : 197), les réflexions et les travaux féministes sur le *care* demeurent relativement peu connus au Québec et, de façon générale, peu présents dans les plans de cours. L’ouvrage *Le care : éthique féministe actuelle*, sous la direction de Sophie Bourgault et de Julie Perreault, tombe donc à point nommé.

En guise d’introduction, Bourgault et Perreault dressent les grandes lignes des transformations qui ont marqué le développement du paradigme du *care* depuis la publication en 1982 du livre *In a Different Voice* de Carol Gilligan. Cette présentation ouvre sur leur positionnement en filiation avec la « seconde génération » d’auteures féministes sur le *care*¹ et en rapport avec des historiennes et des chercheuses spécialisées en travail social au Québec². La visée poursuivie par les directrices de l’ouvrage est ambitieuse : souligner le potentiel critique du *care* pour les féministes afin de transformer les discours publics, universitaires et politiques. Relevant les défis d’un double décloisonnement, à fois disciplinaire et linguistique (anglo/franco), ce collectif met en avant, dans la foulée de Marie Garrau et Alice Le Goff (2010 et 2012), la réalité plurivoque du *care*. Celui-ci est ainsi posé comme « une activité humaine, universelle, une pratique sociale bien concrète, une épistémologie et une posture éthique » (p. 10).

L’ouvrage se décline en trois parties. La première, intitulée « Relectures féministes », s’ouvre sur le texte de Julie Perreault qui propose une relecture de l’ouvrage *In a Different Voice* en mettant en avant les apports de l’étude de Gilligan relativement à la décision d’avorter d’Américaines durant les années 70. À partir d’une perspective phénoménologique, Perreault expose l’importance accordée par Gilligan à la temporalité propre au processus de développement de soi « qui se déploie et prend sens dans l’histoire des vies individuelles » (p. 42). Selon Perreault, le développement du jugement moral chez Gilligan ne s’inscrit donc pas dans « un a priori d’“ homme ” ou de “ femme ” », mais découle de « l’expérience que les sujets en ont » (p. 36) et « des relations génériques disponibles dans l’espace social » (p. 48). À l’instar de l’auteure, on voit bien comment les critiques d’essentialisme adressées à la pensée de Gilligan tiennent difficilement la route.

Le deuxième texte est celui de Patricia Paperman qui, reprenant des contenus exposés dans son ouvrage *Care et sentiment* (2013), aborde les

¹ Les auteures désignent à cet effet Joan Tronto, Virginia Held, Eva Kittay, Fiona Robinson, Selma Sevenhuijsen, Patricia Paperman, Sandra Laugier, Alice Le Goff, Marie Garrau, Fabienne Brugère et Pascale Molinier.

² Les auteures nomment les travaux de Christine Corbeil et Isabelle Marchand (2010), de Nancy Guberman, Pierre Maheu et Chantal Maillé (1993), de Denyse Baillargeon (2012) et ceux de Micheline Dumont et d’Andrée Dufour (2004).

implications épistémologiques liées au fait d'adopter une perspective féministe du *care*. Selon Paperman, celui-ci engage un nouveau rapport à la connaissance et à la pratique scientifique. Une perspective féministe permet par ailleurs de rendre compte de l'« invisibilisation », voire de la délégitimation, du *care* dans les sciences sociales (p. 54). Inspirant, et peut-être déstabilisant à certains égards, ce texte étale l'importance de revenir aux sujets du *care* et à leur propre expérience en tant que personnes porteuses du *care*, qu'elles soient prestataires, bénéficiaires ou les deux à la fois. Il souligne également la nécessité de se baser sur leurs connaissances du monde et leurs expériences morales afin de circonscrire les objets de la sociologie. Ce retournement épistémologique, foncièrement féministe, ouvre ainsi vers des méthodes d'analyse et d'enquête collaboratives et participatives afin de « faire surgir des points de vue qui ne sont pas envisagés comme producteurs de connaissance et, dans un même mouvement, de révéler la fausse neutralité des versions officielles de la réalité qui ignore leur partialité » (p. 65).

L'article de Naïma Hamrouni termine la première partie de l'ouvrage. Afin de réinvestir le *care* de « son plein potentiel critique et féministe » (p. 74), elle met l'accent sur la nécessité d'en élargir la notion pour y inclure les services prodigués aux personnes dites indépendantes au sein de la famille et qui impliquent une proximité des corps. L'auteure y inclut la nécessité de « penser la réhabilitation de la vulnérabilité humaine et des corps, tenu[e] dans le plus haut mépris au sein de notre tradition occidentale » (p. 84). À cet argumentaire, qui se veut en dialogue avec les féministes matérialistes, ajoutons une brève remarque : la face idéelle et symbolique, constitutive du rapport social, donne lieu à des rapports d'appropriation dont les intérêts ne sont pas qu'économiques. Peut-être l'auteure y verra-t-elle des liens (plutôt qu'un dépassement) dans sa description des privilèges « existentiel » et « politique » dont jouit la catégorie sociale des hommes à propos de l'assignation du *care* aux femmes (et à d'autres groupes minorisés).

La deuxième partie de l'ouvrage comporte quatre textes qui, comme le titre l'indique, posent le *care* comme outil critique pour repenser le libéralisme. Le premier texte, rédigé par Monique Lanoix, fait une démonstration exemplaire de l'apport de l'éthique du *care* pour résoudre les impasses auxquelles arrivent les modèles biomédicaux et libéraux en matière de droit aux soins de santé. Analysant le calcul de l'espérance de vie (*prudential lifespan account*) proposé par Norman Daniels, Lanoix détaille comment ce modèle, adapté de la théorie de la justice de John Rawls, échoue dans sa tentative de véritablement prendre en considération la complexité des besoins de services auxiliaires des personnes, de reconnaître le travail des proches aidants et d'assurer un accès équitable aux soins pour toutes et tous. L'auteure conclut que la nature profondément relationnelle du travail d'aidante ou d'aidant fait apparaître le travail de soutien auprès des personnes vulnérables comme une « réalité constitutive des activités citoyennes » (p. 113).

Cette proposition est reprise par Stéphanie Gaudet qui interroge, de façon plus spécifique, la démarcation artificielle opérée entre participation « formelle »

(ex. : militantisme, participation des usagers et des usagères de service) et participation « informelle » (ex. : bénévolat, entraide dans les réseaux de proximité). Sur la base d'une comparaison articulée entre les théories du *care* et celles du don inspirées de Marcel Mauss, Gaudet propose d'analyser les pratiques de participation sociale à l'interstice de ces deux ancrages théoriques. Par ailleurs, si « le *care* et le don ne répondent pas au même principe d'obligations » (p. 153), poser les pratiques de participation sociale comme dons de temps aurait pour avantage de rendre compte de leur inscription dans les rapports sociaux. Appréhender la participation sociale entre le *care* et le don permettrait donc de reconnaître la part « informelle » de la participation des femmes et de mieux saisir la citoyenneté sociale.

Non sans lien, Agnès Bertelot-Raffard se penche sur la dépendance au sein de la famille avec pour angle d'approche l'injustice qui découle de la non-reconnaissance de l'aide informelle apportée par les proches aidants. Comme le rappelle Bertelot-Raffard, si l'éthique du *care* réitère qu'une société bonne devrait également être juste, cette prémisse devrait s'appliquer autant aux personnes en situation d'incapacité qu'à leurs aidantes et aidants. Ainsi, « une société qui se soucie réellement de ses [citoyennes et] citoyens devrait tenir compte des relations interpersonnelles qu'entretiennent les personnes en situation d'incapacité avec celles qui prennent soin d'elles [et] devrait s'assurer que l'aide informelle soit vraiment le fruit d'un choix » (p. 130). Bertelot-Raffard argumente en faveur d'une conciliation entre *care* et justice par la réforme des théories libérales de la justice au moyen de la prise en considération des apports du *care* quant aux notions de dépendance, de vulnérabilité et de réciprocité.

Le texte suivant, signé par Sophie Bourgault, s'ouvre sur l'écoute et la part de silence qu'elle nécessite pour une véritable quête de justice sociale et d'émancipation féministe. Exposant des réflexions de Simone Weil sur l'attention et celles de théoriciennes du *care*, dont Tronto, Gilligan, Nodding et Robinson, l'auteure aborde la question cruciale du *comment* prêter attention dans l'espace public à celles et ceux qui n'ont pas les moyens (ex. : politiques, économiques, linguistiques) de se faire entendre.

Enfin, la troisième partie de l'ouvrage, intitulée « Le jugement, l'intersubjectivité, la vulnérabilité en question », regroupe des textes portant sur des enjeux philosophiques soulevés par le *care*. D'entrée de jeu, le texte de Sophie Cloutier aborde l'exercice du jugement politique. Dressant un parallèle entre l'idée d'*amor mundi* chez Hannah Arendt et la définition élargie du *care* proposée par Tronto, l'auteure insiste sur leur souci commun du monde et des autres comme principe pour l'exercice du jugement politique. Cette rencontre, qui peut sembler à première vue improbable (voir les remarques préliminaires de l'auteure), ouvre des pistes sur « une pratique du jugement attentive, responsable et soucieuse » (p. 204). Dans le texte suivant, Marjolaine Deschênes entreprend elle aussi une lecture croisée, mais entre la pensée de Paul Ricœur et celle de Gilligan. Elle aborde la notion de récit chez ces deux philosophes ainsi que la « fragilité de la voix » et le

« pouvoir de se raconter » (p. 208). Deschênes en vient à proposer quatre critères spécifiques pour reconnaître la « littérature du *care* ».

Par la suite, Bettina Bergo défend qu'une compréhension associée de Husserl et de Levinas, de par leur différence et leur complémentarité, laisse entrevoir l'ébauche d'un fondement herméneutique et phénoménologique pour une éthique du *care*. Prenant l'intersubjectivité comme pierre de touche, l'auteure conclut que « l'empathie husserlienne et l'autre-dans-le-même chez Levinas » (p. 257) contribuent au fondement de l'éthique du *care*. Abordant également le thème de la relationnalité, l'article de Mariko Konishi clôt cet ouvrage en proposant un rapprochement entre l'éthique du *care* de Gilligan et le concept japonais d'*amae* (sentiment plaisant d'attachement ou de dépendance). Konishi montre, en prenant pour point d'entrée ses travaux sur la théorie de la codépendance, comment l'*amae* et l'éthique du *care* font de l'interdépendance « un aspect essentiel du fait d'être humain » (p. 267) où la « dépendance interactionnelle » (p. 271) et la vulnérabilité ne sont pas considérées comme pathologiques.

Le care : éthique féministe actuelle est l'un des rares ouvrages à ce jour à traiter du « féminisme du *care* » au Québec, ce qui rend sa publication précieuse. Cet ouvrage relève avec brio le pari de revoir la façon dont le *care* a été présenté depuis les années 80 au lectorat féministe du Québec. Les personnes qui s'intéressent au *care* et à ses problématiques y (re)découvriront la portée critique de ce paradigme. Les courts mais denses chapitres pourront susciter chez certaines ou certains le désir d'aller revisiter à leur tour les textes fondateurs ou plus récents mobilisés par les collaboratrices. Pour toutes ses qualités, on pardonnera à l'ouvrage quelques répétitions (notamment sur les travaux de Gilligan, de Kittay et de Tronto), quoique nécessaires si l'on consulte des textes en particulier sans faire une lecture continue de l'ouvrage.

ISABELLE COURCY
Université de Montréal

RÉFÉRENCES

BAILLARGEON, Denyse

2012 *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Boréal.

CORBEIL, Christine, et Isabelle MARCHAND

2010 *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

CRESSON, Geneviève

2011 « Le care : soin à autrui et objet de controverses », *Travail, genre et sociétés*, 2, 26 : 195-198.

DORÉ, Chantal, et Cécile LAMBERT

2015 « Éthique et voix des femmes », *Recherches féministes*, 28, 1 : 1-10.

- DUMONT, Micheline, et Andrée DUFOUR
 2004 *Brève histoire des institutrices au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*. Montréal, Boréal.
- GARRAU, Marie, et Alice LE GOFF
 2012 *Politiser le care? Perspectives sociologiques et philosophiques*. Lormont, Le Bord de l'eau.
- 2010 *Care, justice et dépendance. Introduction aux théories du care*. Paris, Presses universitaires de France.
- GILLIGAN, Carole
 1982 *In a Different Voice*. Cambridge, Harvard University Press.
- GUBERMAN, Nancy, Pierre MAHEU et Chantal MAILLÉ
 1993 *Et si l'amour ne suffisait pas... Femmes, familles et adultes dépendants*. Montréal, Les éditions du remue-ménage.
- MOLINIER, Pascale
 2015 « Des différences dans les voix différentes : entre l'inexpressivité et la surexpressivité, trouver le ton », *Recherches féministes*, 28, 1 : 45-60.
- PAPERMAN, Patricia
 2013 *Care et sentiment*. Paris, Presses universitaires de France.

⇒ **Claudine Marissal**
Protéger le jeune enfant. Enjeux sociaux, politiques et sexués (Belgique, 1890-1940)
 Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2014, 380 p.

Les questions entourant la protection des enfants, en particulier celle des très jeunes enfants souvent qualifiés de « nourrissons », ont fait couler beaucoup d'encre. Les travaux pionniers partis de l'Angleterre au début des années 1980 se répandent dans la foulée de l'histoire des femmes, de l'histoire sociale et de l'histoire de l'enfance. D'abord collés aux frontières nationales – États-Unis, France, Belgique et ailleurs –, ces travaux, en se multipliant, ont donné lieu à des comparaisons transnationales et internationales. Dans cette foulée, le Québec n'est pas en reste. Bien que les études insistent sur l'enjeu éminemment national de la mortalité infantile, on y a observé, comme ailleurs, les politiques sociales liées à l'hygiène et à la santé publique ainsi que les œuvres et les associations féminines souvent prestataires de services. Quant aux droits des femmes, au Québec comme en Belgique, ils ont été arraisonnés au profit de l'objectif de sauver les enfants dont s'étaient appropriés d'autres pouvoirs tout en interpellant les mères.

Cette ambiguïté est au cœur des enjeux rattachés à la prise en considération de la forte mortalité infantile en Occident. Ceux-ci s'installent dans les années 1880 et gagnent en force pendant la période de l'entre-deux-guerres au XX^e siècle. Un large consensus s'en dégage, auquel participent fortement des médecins alors en